

PREMIÈRES INFORMATIONS

LES MOUVEMENTS DE MAIN-D'OEUVRE dans les établissements de 50 salariés et plus AU TROISIÈME TRIMESTRE 1993

Au cours du troisième trimestre 1993, l'évolution de l'emploi dans les grands établissements semble moins dégradée que durant les deux trimestres précédents

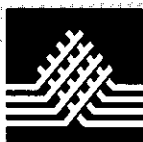
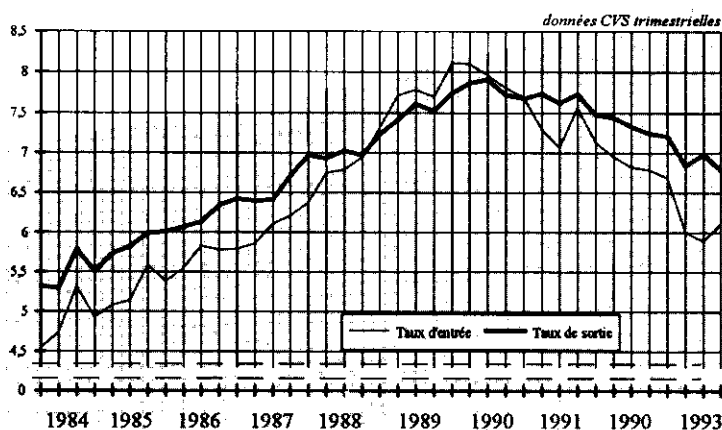
Au cours du troisième trimestre 1993, le taux d'entrée (1) dans les établissements de 50 salariés et plus atteint 6,1 % (en données corrigées des variations saisonnières), en hausse de 0,2 point par rapport au trimestre précédent, tandis que le taux de sortie baisse de 0,2 point par rapport à ce même trimestre et retrouve son niveau du premier trimestre 93 : 6,8 %.

Cette moindre dégradation est sensible dans l'industrie où les entrées augmentent tandis que les sorties se stabilisent et dans le secteur tertiaire où, à l'inverse, les entrées accusent une légère baisse, nettement moins importante toutefois que celle des sorties.

Dans le bâtiment, les recrutements et les départs progressent de façon identique au cours du troisième trimestre (+ 0,4 point).

(1) Le taux d'entrée (resp. taux de sortie) est le rapport entre le nombre d'entrées (resp. sorties) observées durant le trimestre et l'effectif salarié de début de trimestre multiplié par 100.

Mouvements de main-d'oeuvre janvier 1984-septembre 1993



Les recrutements sur contrat à durée déterminée sont plus fréquents

La progression des taux d'entrée provient de la hausse des recrutements sur CDD (contrat à durée déterminée) : 4,4 % des effectifs salariés après 4,2 % sur les deux premiers trimestres de 1993. Les taux d'embauche sur contrat à durée indéterminée continuent à diminuer dans l'ensemble des secteurs.

Les sorties des établissements pour fins de CDD sont relative-

ment moins nombreuses qu'au cours des trimestres précédents : cette baisse des taux de sortie est imputable essentiellement au secteur tertiaire.

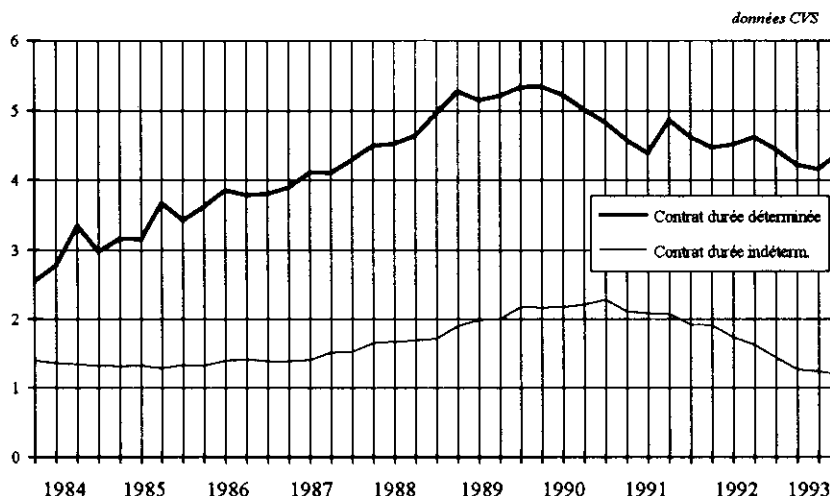
Le volume des démissions est beaucoup plus faible qu'en 1991 ou 1992 et le recours à des licenciements économiques est plus fréquent : globalement la part des licenciements économiques et démissions reste stable depuis le début de l'année.

Les mouvements enregistrés au cours de ce trimestre dans les éta-

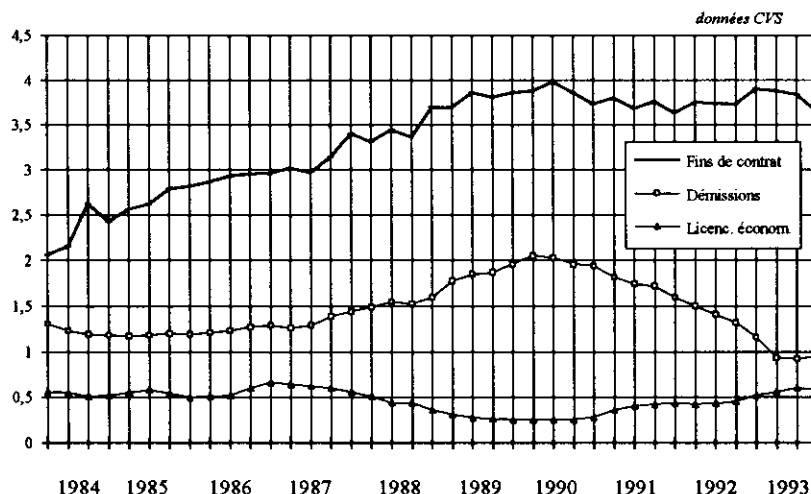
blissements de 50 salariés et plus se soldent par une diminution des effectifs salariés de 0,7 % (après - 1,1 % au trimestre précédent), alors que dans l'ensemble des établissements des secteurs marchands non agricoles l'emploi aurait baissé de 0,2 % (après - 0,5 % au second trimestre 93). Ceci résulte d'un ralentissement de la baisse des effectifs salariés dans l'industrie, d'une stagnation dans le tertiaire et d'une diminution au même rythme des effectifs du bâtiment, mais avec une rotation plus grande.

Brigitte BELLOC.

Taux trimestriels d'entrée selon les principaux motifs



Taux trimestriels de sortie selon les principaux motifs



**MOUVEMENTS D'ENTRÉE SELON LA NATURE DU CONTRAT D'ENTRÉE
ET MOUVEMENTS DE SORTIE SELON LES PRINCIPAUX MOTIFS DE SORTIE**

Données CVS

Unité : taux pour 100 salariés présents en début de période

Indicateurs de mobilité	1990	1991				1992				1993		
	Trim. 4 ^{ème}	Trimestre				Trimestre				Trim.		
		1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}
Ensemble des entrées												
Industrie	5,3	4,8	4,6	5,1	4,5	4,5	4,5	4,3	3,8	3,5	3,4	3,6
Bâtiment, génie civil et agricole	7,1	6,4	6,1	6,1	5,6	5,2	4,8	4,8	3,8	3,4	3,3	3,7
Transports, commerces, services	10,9	10,6	10,4	11,0	10,5	10,1	10,0	10,2	9,9	9,9	9,5	9,4
Ensemble	7,7	7,3	7,1	7,6	7,1	7,0	6,8	6,8	6,4	6,0	5,9	6,1
<i>dont :</i>												
Contrats à durée déterminée												
Industrie	3,5	3,2	3,0	3,4	3,1	3,0	3,1	3,1	2,7	2,4	2,3	2,6
Bâtiment, génie civil et agricole	3,2	2,9	2,8	2,8	2,6	2,4	2,2	2,4	1,7	1,6	1,7	2,1
Transports, commerces, services	6,8	6,7	6,5	7,1	6,8	6,5	6,6	6,9	7,0	7,1	6,8	6,9
Ensemble	4,8	4,6	4,4	4,9	4,6	4,5	4,5	4,6	4,4	4,2	4,2	4,4
Contrats à durée indéterminée												
Industrie	1,4	1,2	1,2	1,2	1,1	1,1	1,0	0,9	0,8	0,7	0,6	0,6
Bâtiment, génie civil et agricole	3,4	2,9	2,8	2,7	2,5	2,3	2,1	1,8	1,5	1,3	1,2	1,1
Transports, commerces, services	3,3	3,1	3,1	3,1	2,9	2,9	2,6	2,6	2,3	2,1	2,0	1,9
Ensemble	2,3	2,1	2,1	2,1	1,9	1,9	1,7	1,6	1,4	1,3	1,2	1,2
Ensemble des sorties												
Industrie	5,6	5,6	5,5	5,5	5,4	5,2	5,2	5,1	5,1	4,7	4,8	4,8
Bâtiment, génie civil et agricole	6,5	6,4	6,2	6,2	6,0	6,0	5,8	5,8	5,7	4,9	5,0	5,4
Transports, commerces, services	10,5	10,6	10,5	10,8	10,3	10,3	10,2	10,1	10,2	10,0	9,9	9,4
Ensemble	7,7	7,7	7,7	7,7	7,5	7,5	7,3	7,2	7,2	6,8	7,0	6,8
<i>dont :</i>												
Fins de contrats à durée déterminée												
Industrie	2,7	2,7	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,4	2,6	2,3	2,3	2,2
Bâtiment, génie civil et agricole	1,5	1,5	1,4	1,5	1,4	1,4	1,5	1,5	1,5	1,2	1,2	1,3
Transports, commerces, services	5,3	5,5	5,5	5,7	5,4	5,6	5,6	5,7	6,0	6,4	6,1	5,7
Ensemble	3,7	3,8	3,7	3,8	3,6	3,8	3,7	3,7	3,9	3,9	3,8	3,7
Démissions												
Industrie	1,2	1,1	1,0	1,0	0,9	0,8	0,8	0,7	0,6	0,5	0,4	0,5
Bâtiment, génie civil et agricole	2,8	2,5	2,4	2,2	2,0	1,8	1,6	1,4	1,0	0,8	0,8	0,8
Transports, commerces, services	2,8	2,7	2,6	2,6	2,4	2,3	2,2	2,1	1,9	1,6	1,6	1,6
Ensemble	1,9	1,8	1,8	1,7	1,6	1,5	1,4	1,3	1,2	0,9	0,9	1,0
Licenciements économiques												
Industrie	0,4	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7	0,9	0,8
Bâtiment, génie civil et agricole	0,2	0,2	0,3	0,3	0,4	0,5	0,6	0,7	1,0	1,0	0,9	1,0
Transports, commerces, services	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3
Ensemble	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6

Note méthodologique

Chaque mois, les établissements occupant au moins 50 salariés adressent à l'Administration un relevé détaillé des contrats conclus ou résiliés durant la période.

Relèvent de cette déclaration mensuelle de mouvements de main d'oeuvre (DMMO), les établissements de 50 salariés et plus appartenant aux secteurs privés industriel, commercial ou agricole. Sont en particulier exclus, les administrations, les collectivités territoriales, les principaux établissements publics, et les établissements relevant de la Défense Nationale. En termes d'activités économiques, le champ couvert est voisin de celui de l'UNEDIC : compte tenu du seuil de taille, il représente un peu moins de la moitié des 13.500.000 salariés correspondants début 1993. Etant donné le degré de concentration des secteurs, cette représentativité est plus élevée dans l'Industrie que dans le Tertiaire ou le Bâtiment-Génie civil et agricole. La couverture de cette source est donc partielle.

Pour des raisons de rapidité dans la mise à disposition de l'information, la présente exploitation a été réalisée sur 18 régions dont l'Ile de France.

MOUVEMENTS DE MAIN-D'OEUVRE

Entrées et sorties : structure par âge

Unité : pourcentage

Indicateurs de mobilité	1990	1991				1992				1993		
	Trim. 4 ^{ème}	Trimestre				Trimestre				Trim.		
		1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}
ENTRÉES												
Ensemble												
Moins de 25 ans	45,2	33,9	42,4	61,6	44,5	32,9	42,4	61,6	44,1	31,9	41,8	60,9
25 à 49 ans	51,1	60,7	53,3	35,4	51,5	61,6	53,4	35,4	51,4	62,2	53,8	35,8
50 ans et plus	3,7	5,3	4,3	3,0	4,0	5,5	4,3	3,0	4,3	6,0	4,4	3,2
Contrats à durée déterminée												
Moins de 25 ans	51,6	42,9	50,9	70,7	51,0	41,0	49,7	69,5	50,0	40,1	48,4	68,1
25 à 49 ans	45,1	53,3	45,8	27,1	45,6	55,1	46,9	28,2	46,3	56,0	48,1	29,5
50 ans et plus	3,2	3,8	3,3	2,2	3,4	3,9	3,4	2,3	3,6	3,9	3,5	2,4
Contrats à durée indéterminée												
Moins de 25 ans	39,4	27,8	30,5	36,5	38,2	27,7	30,2	36,2	37,0	23,5	28,2	32,9
25 à 49 ans	57,1	67,1	64,8	59,4	58,1	66,9	65,3	59,6	59,0	69,8	66,6	62,2
50 ans et plus	3,5	5,1	4,7	4,2	3,7	5,4	4,6	4,2	4,0	6,7	5,2	4,9
SORTIES												
Ensemble												
Moins de 25 ans	35,1	28,7	29,8	56,8	33,3	27,7	28,5	56,8	33,9	26,0	27,3	54,7
25 à 49 ans	54,2	58,4	57,7	36,0	53,7	57,9	58,2	35,9	53,9	58,8	58,2	36,9
50 ans et plus	10,7	12,9	12,5	7,2	13,0	14,4	13,3	7,4	12,3	15,3	14,5	8,4
Fins de contrats à durée déterminée												
Moins de 25 ans	47,8	44,5	43,3	72,9	46,8	43,3	41,0	72,0	47,2	41,1	40,6	69,4
25 à 49 ans	48,0	51,2	52,3	25,0	48,8	52,3	54,3	25,8	48,7	54,6	54,9	28,3
50 ans et plus	4,2	4,3	4,3	2,1	4,4	4,4	4,7	2,2	4,1	4,3	4,5	2,3
Licenciements économiques												
Moins de 25 ans	5,4	5,0	6,2	6,4	5,9	4,7	5,4	5,8	6,6	5,1	5,2	4,8
25 à 49 ans	56,5	53,3	59,3	59,6	54,8	54,2	60,4	62,0	62,0	64,6	65,8	63,3
50 ans et plus	38,1	41,7	34,5	34,1	39,3	41,1	34,2	32,2	31,4	30,3	29,0	31,9
Autres licenciements												
Moins de 25 ans	16,1	13,0	13,6	16,3	14,7	12,4	12,5	14,8	15,7	11,2	12,2	13,4
25 à 49 ans	61,1	62,9	62,1	60,2	59,3	63,1	64,4	63,9	64,6	65,9	66,0	64,0
50 ans et plus	22,8	24,2	24,3	23,5	26,0	24,5	23,1	21,3	19,7	22,9	21,8	22,6
Démissions												
Moins de 25 ans	31,4	25,8	28,6	37,3	31,4	26,6	28,9	37,7	31,0	23,5	27,6	36,9
25 à 49 ans	64,5	69,6	66,9	58,9	64,0	68,5	66,5	58,5	63,8	70,1	67,0	58,4
50 ans et plus	4,1	4,6	4,5	3,8	4,5	4,9	4,6	3,8	5,2	6,4	5,4	4,7

Durée moyenne des contrats à durée déterminée donnant lieu à une sortie de l'établissement dans le trimestre

Unité : mois

Indicateurs de mobilité	1990	1991				1992				1993		
	Trim. 4 ^{ème}	Trimestre				Trimestre				Trim.		
		1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}
Industrie	4,0	4,2	3,9	2,5	4,0	3,8	3,3	2,5	3,9	4,0	3,5	P 2,4
Bâtiment, génie civil et agricole	5,1	5,0	4,8	2,3	5,2	4,7	4,2	2,4	5,7	5,5	4,9	2,5
Tertiaire	2,6	2,3	2,4	2,0	2,6	2,4	2,4	2,0	2,6	2,1	2,2	2,1
Ensemble	3,2	3,0	2,8	2,2	3,2	2,9	2,7	2,2	3,1	2,6	2,5	2,2

P : données provisoires